Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 58 (1961)
Heft: 1

Artikel: L'apiculture rationelle [1]
Autor: Eugène, Georges
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1067165

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sionnels lorsqu'il s'agit de légiférer en matière apicole. Et c'est perdre son temps et ses larmes que d'aller gémir devant le Mur des Lamentations.

Les Allemands mettent tous leur espoirs, pour écouler leur récolte de miel, dans la préférence que le consommateur accorde au miel indigène malgré son prix plus élevé. C'est la bonne voie. Il faut faire l'éducation du public généralement mal informé, lui exposer la valeur du miel de chez nous comme aliment et comme remède et surtout lui offrir un produit de haute qualité et d'une présentation parfaite.

C. M. — Belgique Apicole.

Saviez-vous que...

— L'Autriche compte actuellement environ 440 000 colonies d'abeilles, soit 6 par 100 habitants sur une population de 7 millions. Vienne, la capitale, abrite 12 000 colonies.

— Certaines espèces de rhododendron sont responsables de mortalité importante pouvant aller jusqu'à la destruction complète du rucher.

— Le langage des abeilles comporte des différences selon les races.

— Si l'on donne aux abeilles un sirop de sucre à 50 %, une demi-heure plus tard plus de 40 % de ce sucre sera, sous l'action des enzymes contenues dans le jabot, transformé en glucose et fructose.

— Qu'en URSS on fabrique actuellement 85 sortes de « miels artificiels » en versant dans les nourrisseurs des sirops contenant des médicaments et des vitamines.

— Les aiguilles de pin contiennent 10 fois plus de vitamines C que les pommes de terres et 4 fois plus que les citrons.

— Qu'autrefois, chez nous, la loque s'appelait rouille des coverons et qu'on pensait qu'elle était provoquée par les clous.

DOCUMENTATION ÉTRANGÈRE

L'apiculture rationnelle

par Georges Eugène Berthenay

Le rucher d'exploitation

Si le rucher pépinière, qui ne comprend qu'un nombre très restreint de colonies, doit être installé le plus près possible de la résidence de l'apiculteur, en raison de la surveillance et des soins qu'il nécessite, l'emplacement du rucher d'exploitation doit être déterminé compte tenu de considérations fort différentes.

Ce rucher est, en effet, destiné à produire du miel de bonne qualité marchande, en quantité aussi grande que possible et au prix de revient le plus bas.

Il ne s'agit donc plus de rechercher les commodités de l'apiculteur, mais bien celles des abeilles.

Or, que représente la quantité de miel que peut prélever l'apiculteur ? Au maximum, l'excédent qui resterait dans la ruche au début de la première miellée de l'année suivante, si la colonie avait jusque là gardé la libre disposition de la totalité de ses réserves. Il faut donc que les abeilles soient placées dans des conditions leur permettant non seulement de subsister jusqu'au printemps suivant, mais aussi de constituer cet excédent de miel qui sera à la base du revenu de l'exploitation.

Quelles sont ces conditions ?

Pour répondre à cette question, il est nécessaire d'avoir une idée très précise des nécessités des colonies d'abeilles, et des possibilités d'action des butineuses.

* * *

Plusieurs biologistes se sont attaché à observer le comportement des abeilles en vue d'obtenir les précisions qui nous sont indispensables aujourd'hui. Après de nombreuses expériences, l'un d'eux, M. le Dr R. Moreaux, de Nancy, a publié le résultat de ses recherches dans son étude : « Le Travail de l'Abeille butineuse », d'où nous extrayons les renseignements suivants :

« ... Une abeille allant butiner dans un champ floral situé à 1 km. de sa ruche, récolte en moyenne 0,020 gr. de nectar dans son jabot, mais consomme 0,004 gr. comme carburant pour son travail musculaire.

« Elle rapporte donc en réalité 0,016 gr. de nectar à sa ruche par voyage, après avoir visité environ 150 fleurs nectarifères. En admettant que l'abeille vole à l'aller à la vitesse de 25 à 30 km./h., qu'elle butine 20 min., qu'au retour, alourdie par sa récolte, elle vole à une allure de 20 km./h., et qu'elle demeure 5 min. dans sa ruche pour y déposer le produit de sa récolte, son travail se répartit sur un total de 30 min. environ. »

Admettons une moyenne de dix voyages par jour ; c'est un travail de cinq heures qu'elle fournit dans sa journée, au cours de laquelle elle aura emmagasiné 0,16 gr. après avoir butiné 1500 fleurs.

Il est évident que si l'abeille doit aller butiner dans un champ situé à 3 km. du rucher, le chemin parcouru, tant à l'aller qu'au retour, sera trois fois plus long que dans le cas précédent. La consommation sera accrue, tandis que le nombre de voyages, dans le même temps, et le produit de la récolte, au cours de chaque voyage, seront diminués.

Cet exemple met en relief :

— l'importance de la *proximité* des champs de butin (nectar et pollen) et de l'eau ;

— l'importance de la densité florale (nombre de fleurs au mètre carré) qui, plus elle est forte, réduit le temps passé au butinage, augmente le rendement de chaque voyage et le nombre de ces derniers.

Il nous permet de tirer une première conclusion : c'est que la flore située à l'intérieur d'un cercle d'un km. de rayon, ayant le rucher comme centre, doit pouvoir suffire pendant toute la bonne saison aux besoins en eau, nectar et pollen de l'ensemble des colonies.

Nous disons bien « pendant toute la bonne saison », et nous insistons sur ce point.

En effet, trop de débutants, enthousiasmés par les innombrables fleurs qui éclosent un peu partout au printemps, installent leurs ruches sans se soucier des ressources nectarifères du site au cours de l'été.

Hélas ! le temps n'est plus où il suffisait de placer quelques ruches au fond d'un jardin pour être assuré d'une récolte de miel. S'il existe encore quelques rares régions où cela est encore possible, elles constituent des excep-

tions qui tendent à disparaître rapidement devant les progrès sans cesse croissants de la grande culture motorisée.

Dans tous les pays où l'homme a bouleversé les conditions naturelles de la vie, l'apiculteur est contraint, pour assurer ses chances de récolte, d'intervenir dans le développement des colonies. Dans une ruche livrée à elle-même, le miel disponible est le résultat d'un ensemble de circonstances de nos jours exceptionnelles. L'apiculteur intervient, précisément, en vue de créer, de provoquer cet ensemble de circonstances.

Trois principes fondamentaux, contraires à la biologie de l'abeille, mais nécessaires à la production commerciale du miel, se trouvent à la base des diverses méthodes apicoles :

— disposer d'un grand nombre de butineuses dès le début de la grande miellée (ceci en vue d'augmenter le poids du nectar pouvant être collecté) ;
— diminuer le couvain pendant la grande miellée (ceci pour éviter la consommation de la plus grande partie du nectar par les larves, ainsi que par les adultes qui naîtront plus tard en période de disette) ;
— éviter l'essaimage (ceci pour garder intact le nombre des butineuses).

Chacune des nombreuses méthodes apicoles a ses partisans ainsi que ses détracteurs. Tel procédé qui réussit chez X conduit chez Y à un véritable désastre. Telle méthode, qui a donné pleine satisfaction une année, s'avère néfaste l'année suivante. Au lieu de rechercher la raison de son échec, l'apiculteur est le plus souvent tenté d'essayer d'autres procédés, d'autres modèles de ruches, d'autres races d'abeilles, et tout cela la plupart du temps en vain, car la solution de « son » problème ne dépend ni de sa méthode, ni de son matériel, ni de la race d'abeilles, mais uniquement de *l'utilisation, à bon escient, des miellées accessibles à ses colonies.*

Même dans une région réputée mellifère, il existe toujours des secteurs où, malgré les apparences, certaines miellées sont insuffisantes ou font défaut. Très souvent, ce sont celles où les cultures de céréales et de plantes sarclées (betteraves, pommes de terre, tabac) sont très développées. La réussite dans de tels secteurs sera aléatoire. Elle dépendra le plus souvent d'une culture mellifère locale (cucurbitacées, par exemple), de la présence de vignes mal entretenues ou de la proximité providentielle d'une friche à bruyères.

Beaucoup plus que les miellées de printemps, les miellées estivales dépendent de l'action de l'agriculteur (qui choisit les espèces végétales à cultiver, et qui détermine la superficie de chaque culture) et de la chute des pluies (la sécheresse, comme le froid, tarit le nectar même chez les plantes réputées les plus mellifères : bruyères, lavandes, trèfle blanc).

Il est donc indispensable, pour réussir en apiculture sédentaire, de bannir tout empirisme, de bien connaître l'importance des ressources locales en pollen et nectar tout le long de l'année et de procéder ensuite avec réflexion.

* * *

Le développement d'un essaim est sous l'étroite dépendance des ressources en pollen et en nectar des alentours *immédiats* du rucher. Ces ressources varient, d'une année à l'autre, avec les conditions météorologiques propres à la région : température, vents, pluies. Cependant, en dehors des changements parfois considérables que l'on peut constater au cours d'années exceptionnelles, les conditions météorologiques d'un lieu ne varient guère, d'une année à l'autre. Les cultivateurs le savent et effectuent à des dates à peu près fixes la plupart des grandes opérations agricoles ; semailles, taille, récoltes, etc. Déterminées à la suite d'observations locales répétées, ces dates ne sont utilisables que dans la région même où les observations ont été effectuées ; il est évident que si elles servaient de base aux opérations agricoles d'une région différente, elles provoqueraient des mécomptes.

La présence du nectar étant liée à la fois à la flore et aux conditions météorologiques locales, l'apiculteur doit, à l'exemple de l'agriculteur, établir

son propre *calendrier apicole,* exactement adapté à son cas particulier et caractérisé par les dates et la durée de la floraison des espèces végétales importantes peuplant les environs de son rucher, ainsi que par les conditions météorologiques probables sous la dépendance desquelles ses abeilles seront contraintes de les utiliser.

Pour établir ce guide, qui lui permettra de comprendre, de suivre et d'améliorer le développement de ses colonies, l'apiculteur devra commencer par dresser le calendrier des vents, pluies et températures, et celui des floraisons des principales espèces végétales se succédant dans la zone immédiatement accessible à ses abeilles (cercle d'un kilomètre de rayon dont le rucher est le centre). Inutile de se livrer à un inventaire détaillé des diverses espèces végétales peuplant cette zone qui couvre plus de trois cents hectares. *Il suffit, pour faire un travail utile, de noter, au cours de l'année, les périodes de floraison des espèces végétales occupant, dans la zone, une superficie supérieure à un demi-hectare.*

Les renseignements ainsi recueillis sont les premiers à inscrire sur le calendrier apicole.

CALENDRIER APICOLE

Pour simplifier le travail, il est bon de consacrer à ce document une grande feuille de papier quadrillé par mois. Partager cette feuille en deux parties égales, par une horizontale qui sera ensuite scindée en autant de fractions qu'il y a de jours dans le mois considéré.

L'espace situé au-dessus de l'horizontale sera divisé, à son tour, en trois parties : la 1re destinée au calendrier des floraisons, la 2e au calendrier météorologique, la 3e aux observations purement apicoles.

Exemple

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Météo	+ 3 + 17	+ 3 + 17	+ 5 + 20	+ 5 + 20	+ 5 + 20 orageux pluie	+ 3 + 14 O. tempête	— 2 + 15 N.O.	— 4 + 12 N.O.	— 2 + 16
Observations	Grande activité 10 à 16 h.	—d°—	—d°— 9 à 17 h.	—d°—	10 à 13 h. 15 à 17 h.	Sorties très réduites	—d°— 10 à 15 h.	10 à 15 h.	Activité normale 10 à 16 h.
Floraisons		Orties	rouges	x	x			Pissenlits x Pruniers x	Choux
			Pêchers					x	

(Nous reviendrons ultérieurement sur l'utilisation de la moitié inférieure des feuilles). *(à suivre)*